



**E**nviron 2,5 milliards de tonnes de déchets sont produits chaque année dans l'Union européenne. 38 % de ces déchets sont recyclés et le reste est mis en décharge ou brûlé. Leur origine n'est pas qu'industrielle : chaque citoyen européen génère en moyenne une demi-tonne d'ordures ménagères par an. Ces déchets ont des effets négatifs sur notre environnement et sur notre santé et entraînent des coûts de gestion élevés. Cela signifie aussi que nous n'utilisons pas les ressources limitées de la terre de manière efficace. L'économie circulaire vise à changer cela en supprimant complètement la notion de déchet. Cet objectif peut être atteint en prolongeant la durée de vie et l'utilisation des produits, des ressources et des matériaux, en repensant et en redéfinissant les produits et les processus opérationnels, en mettant au point des solutions et des modèles de services innovants et en encourageant des modes de consommation plus durables.

La BEI soutient la transition vers une économie circulaire grâce à trois pôles d'activités qui se renforcent mutuellement : le financement, les services de conseil et la sensibilisation.

Entre 2014 et 2019, la BEI a consacré **2,5 milliards d'euros** au cofinancement de projets liés à l'économie circulaire dans différents secteurs et elle est prête à en faire davantage. Les projets d'économie circulaire présentant un profil de risque plus élevé ont été financés au moyen d'instruments de partage des risques qui bénéficient de la garantie de l'UE.

Outre des capitaux, la BEI propose aussi des conseils financiers et techniques visant à rendre les projets d'économie circulaire bancables et à les préparer à l'investissement.

Enfin, la sensibilisation et les partenariats sont essentiels pour permettre la transition vers une économie circulaire. C'est pourquoi la BEI travaille avec d'autres bailleurs de fonds et intervenants clés pour développer et partager les connaissances en matière de définition et de financement des projets liés à l'économie circulaire. Par exemple, elle a lancé l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire en collaboration avec les principales banques et institutions nationales de promotion économique de l'UE, dans l'objectif d'**investir au moins 10 milliards d'euros dans l'économie circulaire** d'ici 2023.



*La Verspillingsfabriek aux Pays-Bas prépare des soupes et des sauces à partir d'aliments jetés ou excédentaires. Elle bénéficie d'un prêt spécial pour l'investissement d'impact proposé par la BEI en collaboration avec Rabobank.*

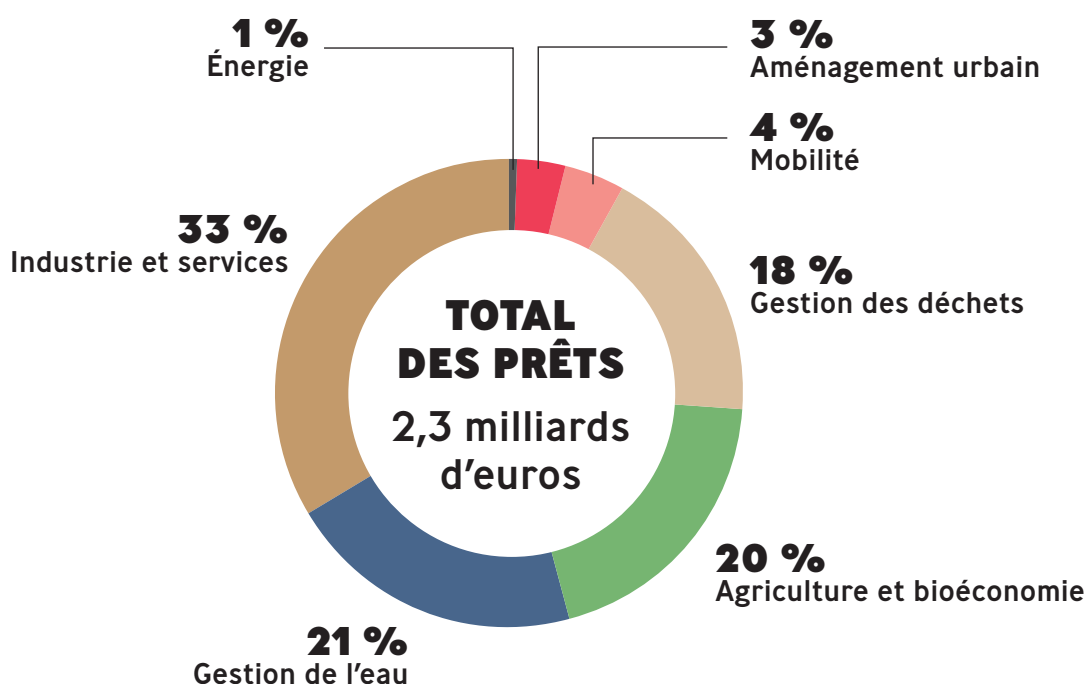
## FAITS ET CHIFFRES

L'économie circulaire permettra de préserver les ressources, de réduire notre incidence sur le climat et l'environnement, de favoriser une croissance économique durable, de stimuler la compétitivité et de créer des emplois.

- L'application de stratégies d'économie circulaire dans seulement cinq domaines clés (ciment, aluminium, acier, plastique et alimentation) permettrait d'**éliminer près de la moitié des émissions** liées à la production de biens – 9,3 milliards de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> en 2050 – ce qui équivaut à supprimer les émissions actuelles de tous les transports (Fondation Ellen MacArthur et Material Economics, 2019).
- L'économie circulaire, stimulée par l'innovation technologique, pourrait **accroître la productivité des ressources de 3 %** à l'échelle mondiale (McKinsey, 2013).
- La mise en place d'une économie plus circulaire dans l'UE réduirait la dépendance vis-à-vis des importations de matières premières et pourrait créer jusqu'à **deux millions d'emplois d'ici à 2030**, selon les estimations (Commission européenne, 2014).
- La transition vers une économie circulaire profite aussi aux entreprises. En adoptant l'économie circulaire dans leur modèle commercial, leurs procédés de production et leurs produits, les sociétés peuvent économiser sur le plan des matériaux, de l'énergie et de la gestion des déchets, et améliorer ainsi leurs rendements et leurs avantages concurrentiels.
- Les villes peuvent être à la fois les berceaux et les catalyseurs de la transition vers une économie circulaire. L'importance et la concentration de leur population, de leurs entreprises et de leurs flux de ressources leur permettent de partager des biens et des ressources de manière efficace.

Le soutien de la BEI à l'économie circulaire couvre un large éventail de secteurs : l'industrie et les services, la gestion de l'eau, l'agriculture et la bioéconomie, la gestion des déchets, la mobilité, l'aménagement urbain et l'énergie.

## Les prêts BEI en faveur de l'économie circulaire par secteur (2014-2018)



# PROJETS MARQUANTS



**Prêt De Lage Landen Circularity pour les PME et les ETI, Belgique et Pays-Bas (prêt BEI de 100 millions d'euros)**  
De Lage Landen (DLL) remet en état et loue à des entreprises des équipements de deuxième ou de troisième main. Ce prêt permettra aux PME de réduire leurs coûts et d'investir dans d'autres domaines tout en contribuant fortement à la réalisation des objectifs de l'économie circulaire.

[Plus d'informations en ligne](#)

**Usine EcoTitanium, France (prêt BEI de 30 millions d'euros)**  
Première usine européenne d'élaboration d'alliages de qualité aéronautique par recyclage de chutes de titane, EcoTitanium permettra de réduire la dépendance à l'égard des importations de titane (une matière première stratégique pour de nombreux produits) et d'éviter l'émission de 100 000 tonnes de dioxyde de carbone par an. L'ouverture de ce site permet aussi de répondre à la forte croissance de la demande de titane dans l'aéronautique et de renforcer le pôle de compétences métallurgiques et le bassin d'emploi des Combrailles dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

[Plus d'informations en ligne](#)

**Ultimaker, Pays-Bas (prêt BEI de 15 millions d'euros)**  
Cette entreprise très innovante propose des imprimantes 3D qui fabriquent des objets à partir, entre autres, de déchets plastiques.

[Plus d'informations en ligne](#)

**Novamont Renewable Chemistry, Italie (prêt BEI de 30 millions d'euros)**  
Novamont met au point des bioplastiques et des produits biochimiques innovants, biodégradables et compostables à partir de matières renouvelables. La stratégie globale adoptée par Novamont et sa vision en matière de bioéconomie, où le modèle commercial inclut l'agriculture locale ainsi que la réutilisation des sous-produits, ont des retombées positives sur l'innovation matérielle.

[Plus d'informations en ligne](#)

**Belfius Smart Cities, Climate & Circular Economy, Belgique (prêt BEI de 200 millions d'euros)**  
Ce prêt-cadre intermédiaire cible plusieurs domaines, dont des projets d'économie circulaire mis en œuvre par des promoteurs publics en Belgique. La banque partenaire peut sélectionner et évaluer l'admissibilité des projets à l'aune des critères d'admissibilité définis en matière d'économie circulaire.


[Plus d'informations en ligne](#)

**Winnow, Roumanie (prêt BEI de 7,5 millions d'euros)**  
L'entreprise de gestion des déchets alimentaires Winnow utilisera cet argent pour développer et installer des solutions logicielles et matérielles destinées à faciliter le suivi des quantités et des types de denrées alimentaires gaspillées dans les grandes cuisines. L'objectif ultime est de fournir aux utilisateurs des données qui leur permettent de mieux gérer le gaspillage alimentaire et de l'éviter.

[Plus d'informations en ligne](#)

Aujourd'hui, les villes consomment **70 %** des ressources mondiales



et  génèrent **50 %** de l'ensemble des déchets

## Voici comment elles peuvent participer à l'économie circulaire

Les entreprises **partagent des ressources** qui sont réutilisées

Les citoyens **partagent des biens**

Des **transports** en commun propres

Des fermes urbaines **recupèrent les déchets organiques**

Des **bâtiments modulaires** démontables





## RESSOURCES

### PUBLICATIONS

- **Conditions d'accès aux financements pour les projets soutenant l'économie circulaire**
- **Conditions d'accès aux financements pour les investissements dans les bio-industries et l'économie bleue**
- **La BEI dans l'économie circulaire**
- **L'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire**
- **Le guide de la BEI sur l'économie circulaire**
- **Les 15 étapes circulaires pour les villes**
- **Ellen MacArthur, Le cercle vertueux, série « Grandes idées »**

### ARTICLES DE BLOG

- **La quadrature du cercle : ce que les banquiers aux idées carrées et les entreprises de l'économie circulaire devraient apprendre les uns des autres**
- **Recyclage du titane : une nouvelle source précieuse d'approvisionnement en métal pour l'Europe**
- **Des prothèses fabriquées par impression 3D**

### PODCAST

- **Des déchets de cuisine qui ne manquent pas de saveur**

### VIDÉOS

- **Appliquer les principes de la circularité à tout ce que nous faisons**
- **Faisons respirer nos océans**

### ACTUALITÉS

- **Lutte contre la pollution plastique : la BEI signe un engagement mondial pour la réduction des déchets plastiques**

### CONTACTS POUR LA PRESSE

**Vanessa Paul**

☎ +352 4379-84331

✉ [v.paul@eib.org](mailto:v.paul@eib.org)

**Secrétariat du service de presse**

☎ +352 4379-21000

✉ [press@eib.org](mailto:press@eib.org)  
[www.eib.org/fr/press](http://www.eib.org/fr/press)

### CONTACTS D'ORDRE GÉNÉRAL

**Banque européenne d'investissement**

98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg

**Bruno Hoyer**

☎ +352 4379-83045

✉ [b.hoyer@eib.org](mailto:b.hoyer@eib.org)

**Bureau d'information**

☎ +352 4379-22000

✉ [info@eib.org](mailto:info@eib.org)  
[www.eib.org/fr/](http://www.eib.org/fr/)

Ce tour d'horizon,  
avec des liens vers des articles,  
des brochures et des vidéos,  
est disponible en ligne :

<http://www.eib.org/circular-economy-overview>

